



DÉFENSE DU CODE DU TRAVAIL, DÉFENSE DU STATUT GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

MÊME COMBAT !

Toulouse, le 9 septembre 2016

Véritable déni de démocratie, la loi travail a été adoptée sans vote des parlementaires, alors qu'elle est massivement rejetée par une large majorité des organisations syndicales et de l'opinion publique.

Cette loi confirme les objectifs poursuivis par le gouvernement et le Medef quant à la généralisation d'une insécurité sociale toujours plus conséquente au moyen notamment de la destruction du Code du travail, de la hiérarchie des normes, de l'organisation et de la réduction des temps de travail, des modalités de rémunération des heures supplémentaires, de la démocratie au travail. Une insécurité sociale qu'ils promettent aussi aux agents de la fonction publique avec des attaques réitérées contre le Statut général des fonctionnaires et leurs statuts particuliers, les droits et les garanties collectives de l'ensemble des personnels y compris les agents non-titulaires.

La Loi travail doit être abrogée. Des négociations doivent s'ouvrir pour que les salariés du privé et du public disposent de droits plus protecteurs avec notamment un Code du travail, un Statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers renforcés.

Pour notre pouvoir d'achat ! Dans le même temps, il devient de plus en plus difficile pour des millions de salariés, de privés d'emploi, de retraités de vivre décemment. Pourtant, d'immenses richesses sont produites par le monde du travail. Les salaires, les minima sociaux, les retraites et les pensions doivent faire l'objet d'une revalorisation significative. Dans la Fonction publique, même si les mobilisations des personnels ont contraint le gouvernement à une revalorisation de la valeur du point à une hauteur de 1,2 %, la page des salaires est loin d'être tournée.

Un nouveau processus de négociations doit s'ouvrir pour définir un plan de rattrapage des pertes salariales subies depuis de gel de juin 2010 et la reconnaissance des qualifications des personnels. Le RIFSEEP doit être abrogé.

La CGT Finances Publiques 31 a décidé de mettre à profit cette journée de mobilisation pour engager le combat contre le projet de retenue à la source de l'impôt sur le revenu, dont la mise en place est programmée au 1^{er} janvier 2018. Elle sera présente sur 4 sites toulousains (Cité administrative, Mirail, Ranguel, Balma) pour aller à la rencontre des usagers sur le thème de la fiscalité et notamment pour les informer des dangers du prélèvement à la source et de son corollaire, la fusion IR / CSG.



**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE
LE 15 SEPTEMBRE 2016**

Participons massivement à la manifestation

**Rendez-vous à 12h00 au Monument aux morts
en direction d'Arnaud Bernard.**

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr